



## **PROCÈS-VERBAL** **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient exceptionnellement à huis clos et en présence, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement et que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres, une séance extraordinaire de son conseil, le vingt cinquième (25<sup>e</sup>) jour du mois de juin 2020 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

M <sup>me</sup> Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M <sup>me</sup> Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière présent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Denyse Blanchet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

L'avis public a été affiché dans les délais.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme « Volets Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales »
- 5- Autorisation d'une banque d'heures à la Firme d'ingénierie EXP
- 6- Embauche d'une adjointe administrative en remplacement
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 19 h.

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte l'ordre du jour tel que présenté.

2020-06-25

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3- Période de questions

Comme la séance se tient exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté numéro 2020-029, de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, il n'y a pas de questions de citoyens. Les citoyens sont invités à communiquer par téléphone ou par courriel.

### 4- Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme « Volets Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

CONSIDÉRANT QUE, pour relancer l'économie dès 2020, le gouvernement du Québec a prévu un budget additionnel de 100 millions de dollars pour la voirie locale afin de mitiger les impacts découlant de la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 ont été ajoutées aux modalités d'application 2018-2021 du PAVL ;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions temporaires sont applicables exclusivement aux demandes d'aide financière pour des travaux curatifs des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAVL ;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions temporaires ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère permet, en fonction de son indice de vitalité économique, l'octroi d'une aide financière maximale couvrant de 65 % à 85 % des dépenses admissibles pour le volet AIRRL et de 90 % à 95 % pour le volet RIRL ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est versée sur une période de 10 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et au plus tard le 31 décembre 2020 sont admissibles à une aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a choisi la source de calcul de l'aide financière suivante : estimation détaillée du coût des travaux ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Julie Lamontagne,

il est résolu, sous réserve de la confirmation de l'obtention du programme FIMEAU :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2020-06-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Autorisation d'une banque d'heures à la Firme d'ingénierie EXP

CONSIDÉRANT QUE le programme FIMEAU approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation détermine comme prioritaires des travaux de réfection de la rue Elgin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a présenté une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL pour la rue Elgin;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de préparer un cahier de charges imbriquant les deux projets et permettant de déterminer les sommes nécessaires pour réaliser ces projets;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme EXP pour les plans et devis pour la réfection complète de la rue Elgin;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services de la Firme EXP et

DE DÉFRAYER le coût des honoraires professionnels ne dépassant pas un maximum estimé à 15 750\$ avant taxes.

2020-06-27

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Embauche d'une adjointe administrative en remplacement

*Mme Julie Lamontagne déclare son intérêt et se retire de la séance extraordinaire du Conseil pour ce point à l'ordre du jour.*

CONSIDÉRANT l'absence d'une employée des services administratifs pour une période indéterminée,

CONSIDÉRANT l'obligation de maintenir les opérations administratives de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme Nicole Lamontagne d'être inscrite sur la liste des occasionnels pour effectuer ce remplacement;

CONSIDÉRANT que Mme Lamontagne a déjà été à l'emploi de la Municipalité et que son travail était apprécié;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

D'AUTORISER l'embauche de Mme Nicole Lamontagne à titre de salariée occasionnelle pour effectuer des tâches d'adjointe administrative;

DE LA RÉMUNÉRER selon l'échelle salariale de ce titre d'emploi.

2020-05-28

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Période de questions

Comme la séance se tient exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté numéro 2020-029, de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, il n'y a pas de questions de citoyens.

6- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 19 h 40.

2020-05-29

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière  
Maire

Denyse Blanchet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière